



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Projet d'arrêté fixant les dates d'ouverture, de clôture et les modalités de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de la Haute-Vienne

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Les modalités de la consultation

En application de la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public, défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement, le projet d'arrêté préfectoral fixant les dates d'ouverture, de clôture et les modalités de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de la Haute-Vienne a été soumis à « participation du public ». Cette phase de consultation a consisté en une mise à disposition du public par voie électronique selon des modalités permettant au public de formuler des observations.

Ainsi, le projet a été mis en ligne dans la rubrique dédiée aux consultations publiques sur le site Internet des services de l'État en Haute-Vienne, du 26 mars 2024 au 15 avril 2024 inclus. Les observations du public pouvaient être recueillies par courriel (chasse.ddt-87@equipement-agriculture.gouv.fr) ou par voie postale.

Synthèse des observations :

Aucune contribution n'a été formulée durant la période de consultation.